

Le port du Hijab en pays Kôdè 1965-1993

Wearing the Hijab in Kôdè country 1965-1993

Laurent Kouadio AKOUMIA

Doctorant

Université Alassane Ouattara

Centre de Recherche pour le Développement, CRD.

Laboratoire de Recherche Politiques et Développement (LaReP-D)

Côte d'Ivoire

akoumialaurent@gmail.com

Date de soumission : 13/10/2023

Date d'acceptation : 20/12/2023

Pour citer cet article :

AKOUMIA. L.K. (2023) «Le port du Hijab en pays Kôdè 1965-1993», Revue Internationale du chercheur «Volume 4 : Numéro 4» pp : 1389-1418

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.10438520>

Résumé

L'objectif de cette étude est de comprendre comment le port du Hijab a-t-il contribué à la distinction religieuse et sociale de la femme kôdè musulmane. L'avènement de l'islam et son évolution dans la société kôdè s'est effectué à travers l'application de ses prescriptions. Le port du Hijab tire son origine dans l'Antiquité. À cette époque, les nobles roumains et leurs épouses avaient ce style vestimentaire. Le port du Hijab devient un style vestimentaire en vogue avec l'avènement du wahhabisme en Côte d'Ivoire dès 1946. Sous l'initiative d'El Hadj Tiékoro KAMAGATE, les femmes wahhabites portaient le voile en pays Faafouè (Bouaké). L'avènement du wahhabisme est indissociable de l'intrusion de ce style vestimentaire à Béoumi dès 1965. À travers cette prescription, la femme kôdè manifestait son obéissance à Allah. Alors, l'application de cette prescription islamique par la femme kôdè musulmane revêt son identité religieuse et sociale. Ainsi, cette pratique musulmane suscitait de vives réactions dans une société anciennement animiste. Toutefois, la création du Cercle Islamique de Béoumi légitimait cette pratique musulmane lors de ses activités religieuses en pays Kôdè dès 1993.

Mots clés : Femme kôdè musulmane ; hijab ; identité religieuse et sociale ; influence ; réaction

Abstract

The objective of this study is to describe how the wearing of Hijab contributed to the religious and social distinction of the Kôdè's Muslim woman. The advent of Islam and its evolution in Kôdè's society were carried out through the application of its prescriptions. Hijab originated in antiquity. At that time, Romanian nobles and their wives had this style of dress. The wearing of Hijab became a popular style of dressing with the advent of Wahhabism in Côte d'Ivoire in 1946. Under the initiative of El Hadj Tiékoro Kamaté, Wahhabi women wore veil in Faafouè (Bouaké) society. The advent of Wahhabism is inseparable from the intrusion of this style of dress in Beoumi in 1951. Through this prescription, the Kôdè's woman manifested her obedience to Allah. Then, the application of this Islamic prescription by the Kôdè's Muslim woman reveals her religious and social identity. Thus, this Muslim practice aroused vivid reactions in a formerly animistic society. However, the creation of the Islamic Circle of Beoumi legitimized that Muslim practice during these religious activities in Kôdè country in 1993.

Keywords: Kôdè Muslim woman; Hijab; religious and social identity; influence; reaction

Introduction

L'islam¹ émane d'un homme et son destin. Une vision divine fit au Prophète Mahomet VII^{ème} siècle après Jésus-Christ. Par ce messager, l'islam fut l'un des plus grands mouvements religieux dans le monde. Aussi, cette brillante civilisation musulmane n'a laissé une zone en marge dans sa progression. D'une implantation pacifique ou parfois violente, de la terre saoudienne, l'islam atteint l'Afrique. Dans sa progression, l'islam atteint le Sud du Sahara dès le XI^{ème} siècle. Alors, les populations ouest-africaines adoptaient l'islam entre le XVIII^{ème} siècle et au XIX^{ème} siècle.

L'avènement de l'islam en Côte d'Ivoire remonte depuis le XIII^{ème} siècle. Cette intrusion de l'islam en terre ivoirienne fut l'œuvre des Mandé-Dioula installés dans la savane septentrionale. « L'expansion de ces populations Mandé est le fer de lance de la poussée musulmane dans le nord de la Côte d'Ivoire et plus tard sur toute l'étendue du territoire ivoirien » (Coulibaly, 2019). Cette migration vers la forêt est due à l'économie coloniale de plantation. Ainsi, les musulmans se sont installés dans la zone forestière dans le Sud. Au fil du temps, à travers leurs activités religieuses et économiques, la religion musulmane s'est implantée davantage dans d'autres contrées. De ce fait, sa dynamique progression n'épargne aucune zone ivoirienne dès le XIX^{ème} siècle. Impérativement, cette progression évidente allait de pair avec la tradition et les préceptes de l'islam. Toujours d'actualité et visible dans le monde, le port du voile ne cesse de se présenter comme signe d'adepte de l'islam chez la femme. Relevant de la tradition musulmane ou du moins des prescriptions musulmanes, le port du voile est primordial pour la communauté musulmane. C'est ainsi que, le port du voile est adopté majoritairement par les femmes musulmanes. Le voile, singulièrement le Hijab, est une couverture qui confère à la femme musulmane l'emprise ou le sceau de sa religion. Donc, l'islam façonne le quotidien des adeptes à travers l'application de ses prescriptions.

Le peuple Kôdè est une fraction du grand groupe Assabou conduit par la reine Abla Pokou vers 1717 au Centre de la Côte d'Ivoire. « Ainsi, l'expédition militaire conduite par le chef guerrier Abla Akpô et ses hommes contre les Gouro a engendré la fondation de Béoumi et la formation du peuple Kôdè vers 1740 » (Akoumia, 2023). En 1890, avec la migration Malinké, l'islam

¹ L'écriture de l'islam avec « I » majuscule désigne la religion et la civilisation musulmane. Quant à l'écriture « i » minuscule, elle désigne la religion.

pénétrait le pays Kôdè. Le déferlement des populations Malinké vers Béoumi a généré l'enracinement et l'évolution de l'Islam dans cette contrée anciennement animiste. Cohabitait en parfaite harmonie avec leurs tuteurs Kôdè, les relations matrimoniales entre les femmes kôdè et les Malinké musulmans ont favorisé la conversion massive de ces dernières à l'Islam. Les femmes kôdè musulmanes, sans pratiquer l'Islam de « façade », s'impliquaient avec engouement pour le rayonnement de l'Islam en pays Kôdè. Elles pratiquent l'Islam à travers ses prescriptions dont l'une est le port de voile. Pour la femme kôdè musulmane, la connaissance et surtout l'application des préceptes est gage de sa foi et de sa soumission à Allah ainsi que la reconnaissance du Prophète Mahomet comme son messager.

Dans cette étude, la borne chronologique part de 1965 à 1993. La date 1965 marque l'avènement du port de voile par les femmes kôdè wahhabite en pays Kôdè. En effet, « l'avènement du wahhabisme reste étroitement lié à la figure d'El Hadj Tiekoro Kamaté qui est considéré par l'ensemble des spécialistes comme le premier réformiste en terre ivoirienne » (Bamba, 2018). « En 1946, lorsqu'El Hadj Mamadou Kamagaté revient de la Mecque, Akpayoro Yao Koum n'hésite pas à le suivre » (Diffi, 2023). Instauré en pays Faafoué (Bouaké) sous l'initiative d'El Hadj Mamadou Kamagaté² en 1946, le wahhabisme atteint le pays Kôdè (Béoumi) sous l'impulsion d'El Hadj Akpoyoro Yao Koum en 1948. En 1965, « après les prêches d'El Hadj Allui Afeli plusieurs femme baoulé rejoignirent les rangs des musulmanes en hijab » (Diffi, 2023). Il s'agissait de « N'guessan Djaha originaire d'Assègou un village de Béoumi, Sofi Salimata épouse d'El Haj Alui Afeli et fille de Konan Picas de Golykro » (Diffi, 2023). Ces femmes kôdè musulmanes citées comptaient parmi les femmes en « noir » dès 1965. Quant à la date 1993, elle marque la création du Cercle Islamique de Béoumi par un groupe d'élites musulmanes et la participation des femmes voilées dans le processus de réislamisation du pays Kôdè. « Sous l'initiative de ces élites musulmanes, le port du voile par les femmes kôdè musulmanes a été perçu pour la première fois dans l'espace public kôdè en 1993 » (Touré, entretien du 30 novembre 2020). Chez les femmes kôdè musulmanes, la tenue vestimentaire révèle l'emprise de leur religion. Une telle perception religieuse décèle également une identité ou un statut chez ces pratiquantes. Alors, la préoccupation que révèle ce constat est de savoir :

² Il est aussi connu sous le nom d'El Hadj Tiékoro Kamagaté.

Quelle identité revêt le port du voile chez les femmes kôdè musulmanes ?

Quand et comment le port du Hijab fut-il introduit dans la société kôdè ?

Comment le port du Hijab est-il perçu et quelle fut la réaction des populations face à cette pratique en pays Kôdè ?

Il est nécessaire de comprendre comment le port du voile a-t-il contribué à la distinction religieuse et sociale des femmes Kôdè musulmanes. C'est à cette « niche » qu'est consacrée cette analyse. La méthodologie adoptée pour cette étude s'appuie sur la recherche bibliographique regroupant les thèses, les articles de revue, les mémoires ainsi que les enquêtes de terrain menées depuis 2020 en pays Kôdè. Ces entretiens semi-directifs ont permis de collecter des informations auprès des personnes-ressources. L'approche est fondée sur la critique historique des sources. Ainsi, l'analyse et le recoupement des sources ont permis de vérifier la véracité des faits. Notre analyse est axée sur quatre points essentiels. Il s'agira de montrer l'origine du port du voile et son avènement en pays Kôdè. Ensuite, déterminer l'identité de la femme kôdè musulmane à travers le port du voile et enfin montrer l'influence de la femme kôdè musulmane voilée sur la société ainsi que la réaction des populations kôdè face à cette pratique. Cependant, quel est l'état de la question ?

1. État de la littérature

La littérature sur les études liées au port du voile est très abondante. Ainsi, les différents auteurs abordent cette question sous divers angles. Pour Barou (1995), le port du foulard par les femmes immigrées est une habitude vestimentaire intériorisée et sans signification religieuse. Pour certaines, c'est un choix personnel selon lequel elles affirment leur appartenance religieuse en une identité collective. Toutefois, à l'école le port du voile suscite l'affirmation d'une identité religieuse aux contours flous. À l'opposé, José (2004) soutient que le port du voile par les femmes révèle une forme de chasteté. Les voiles de pudeur permettent à la femme de circuler dans l'univers des signes et des représentations sans effrayer son entourage. La pudeur s'entremêle à la rencontre sexuelle et amoureuse à travers les couleurs d'une féminité aux atouts variés. Quant à Malika (2006), elle analyse la question du voile après l'adoption de la loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école en Algérie. Elle affirme que c'est de cette situation

qu'émergent les opinions divergentes. Ainsi, les différents camps antagonistes constituent une barrière sur le sens du voile en général et singulièrement à l'école en Algérie. Claire (2008), revient sur les rebonds de cette affaire de voile née en 1989 de l'exclusion du collège de Creil de trois élèves portant un voile islamique et ses répercussions internationales.

Thomas (2008), montre comment et pourquoi l'arène médiatique française a légitimé la loi dans l'espace public français de mars 2003 à mars 2004. Cette loi interdit le port du voile à l'école. Son analyse prend en compte la presse et l'audiovisuel à travers la production des acteurs. L'auteur s'appesantit sur la chronologie des événements médiatiques et surtout le débat de la laïcité organisé par le Président de la République française. Dans cette logique de démonstration, il met l'accent sur la dénonciation du rôle des médias et l'importance de l'acquisition des informations ainsi que leur traitement selon les sources. L'analyse est spécifique au journal *L'Humanité* et à l'Agence France Presse (AFP) dont il clarifie sa démonstration. Partant du même contexte que Thomas (2008), Françoise (2008), analyse l'épisode de passion collective autour du port de voile islamique en France (2003). Elle décrit la manière dont la prohibition a imposé la solution comme une prescription juridique.

Ben Salem & Gauthier (2011), se prononcent sur l'avènement d'une téléprédication très populaire sur les chaînes satellitaires arabes concernant le port du voile. Ils estiment que cette téléprédication a favorisé la recomposition de la pratique religieuse dans le monde musulman et arabe. De plus, ils évoquent le mode éthique et identitaire de cette prédication qui fait recours aux techniques de marketing moderne dans la société tunisienne. Pour eux, le port du voile par les femmes tunisiennes suscite deux idéaux-types. L'un ressort de deux interprétations du discours du téléprédicateur vedette Amr Khaled et l'autre est la religiosité qui cristallisent les légitimations au port de voile en Tunisie.

Khaoula (2014), analyse d'abord les représentations et les perceptions du corps féminin, du voile, de la religion et le statut de la femme musulmane tunisienne. Ensuite, il démontre que le processus du rétablissement du port de voile est une norme sociale. Enfin, il détermine la conduite des femmes voilées dans l'espace public de loisir. Pour Bühler (2021), la polémique du hijab de Décathlon a provoqué l'irruption de la marque sur le terrain à travers la mobilisation d'enjeux sociaux, culturels, techniques et médiatiques. Elle précise l'existence d'un texte

favorable à la polémique, allant des multiples paniques morales autour du voile en France depuis les années 1980 à travers les médias. Cette situation révèle l'existence d'une production de la représentation négative du voile par les médias d'information.

2. Situation géographique du pays Kôdè et l'avènement du port de voile

Pour l'historien, l'écriture de l'histoire s'effectue dans le temps et dans l'espace. Alors, la présentation du pays Kôdè s'avère nécessaire dans cette étude. L'espace considéré révèle un aspect historique et géographique non-négligeable. De là, nous évoquons ces deux aspects afin de délimiter l'espace d'étude considéré.

2.1. Situation géographique du pays Kôdè

Dans cette étude, notre espace d'étude est le pays Kôdè (Béoumi), situé au Centre de la Côte d'Ivoire. Le pays Kôdè appartenait au cercle du Baoulé-Nord pendant la colonisation. En effet, le Baoulé-Nord est situé entre le 7^{ème} et le 8^{ème} parallèle. Ayant la forme d'un quadrilatère, le côté Ouest oblique atteint le fleuve N'zi. Dans l'ensemble, sa superficie est d'environ 11000 Km². « La division territoriale de la Côte d'Ivoire en cercle administratif à l'époque coloniale, présentait Béoumi comme une subdivision coloniale et siège du canton Kôdè au Centre du Baoulé-Nord » (Agoh, entretien du 19 mars 2020). Le pays Kôdè se composait de 98 villages³ à cette époque. Dans cet espace, le pays Kôdè s'étend sur les deux rives du fleuve Bandama. Ce territoire est limité au Nord-Est par le pays Gôli (Bodokro) et le pays Gblo (Botro). « À l'Ouest, on a le pays Gouro (Zuénoula) et le pays Wan (Kounahiri). Au Sud-Est, se trouve le pays Walèbo (Sakassou) et le pays Gouro (Bouaflé) » (Agoh, entretien du 19 mars 2020).

Cette zone occupée par les populations kôdè est très favorable aux activités agricoles. L'espace kôdè se situe entre une zone tropicale et une zone équatoriale. Le climat a une nuance sèche. Précisément, cet espace est compris entre le 7^{ème} et le 8^{ème} de latitude Nord et le 8^{ème} et 7^{ème} de longitude Ouest. Le régime pluviométrique est fonction des saisons, il est marqué par deux saisons essentielles. D'avril à novembre, l'on note la grande saison des pluies. Du mois de novembre à mars, surgit la grande saison sèche, mais souvent il y a des averses. Les précipitations du mois d'août sont abondantes et importantes. La température varie entre 15° C et

³ Les plus anciens villages furent Béoumi, N'zueda, Koungloussou, Tounzuebo.

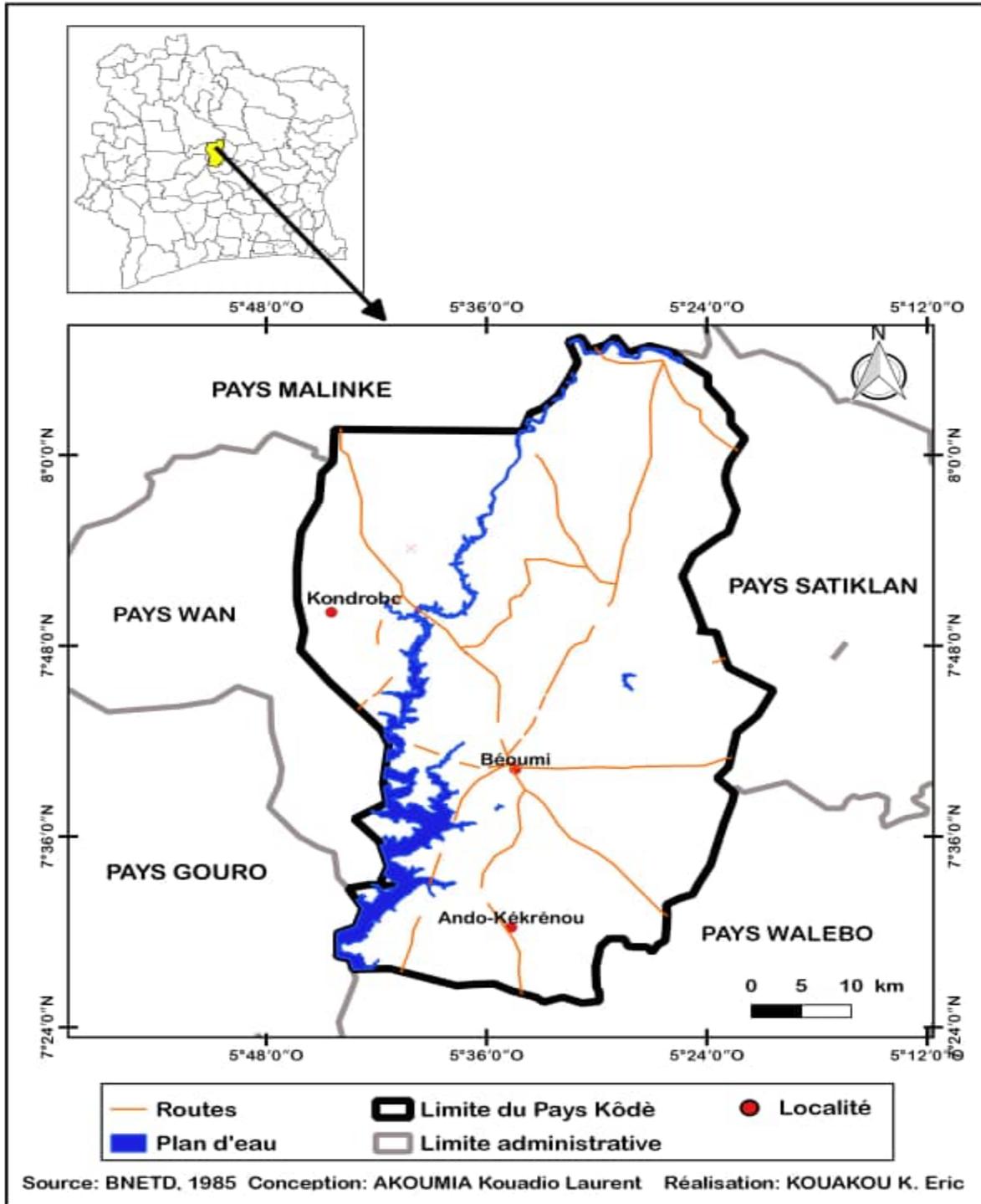
37°C tout au long des saisons. Toutefois, le calendrier agricole dépend d'un climat plus ou moins tropical. Le pays Kôdè est arrosé par le fleuve Bandama. Cette entité hydrographique constitue une source d'humus nourrissante pour le sol et des plantes. Aussi, ce cours d'eau regorge d'énormes espèces aquatiques pour la pêche.

Parlant du relief, cet espace est constitué de bas-plateaux allant du Nord vers le Sud. Les horsts granitiques du pays Kôdè s'élèvent de 500 à 1000 mètres d'altitude. Cette zone se compose de deux types de végétation : la savane arborée et la forêt galerie. Les horizons sont très élargis, cela permet une vue bien dégagée. Les versants sont rectilignes et pullulent plusieurs bas-fonds. « Le relief de plateau et de plaine qu'on retrouve dans l'Espace-Nord fait apparaître à la fois les sols ferrugineux tropicaux des savanes et les sols ferralitiques de la forêt » (Kouamé, 2015). Cette zone occupée par les populations kôdè est favorable aux activités agricoles et économiques. Tant, l'on note l'existence des sols argilo-limoneux favorables à la poterie.

Les différents atouts cités plus hauts furent un appât pour les peuples riverains. L'accessibilité du pays Kôdè et la présence de plusieurs éléments naturels ont favorisé l'installation des populations dans la zone de Béoumi. « Le pays Kôdè, son climat, son relief, son sol, son hydrographie et sa végétation, offre dans l'ensemble des conditions naturelles à l'expansion humaine » (Allomélé, 2017). Le sol kôdè étant propice à l'agriculture et à l'élevage, de nombreuses populations d'origine Malinké, migraient dans cette zone. Il s'agit des marchands Malinké musulmans. À travers ses atouts naturels, le pays Kôdè se présentait comme un foyer du vivrier, car le sol est très propice à l'agriculture. Dans l'organisation territoriale, Béoumi se compose de huit (08) tribus⁴ regroupées en trois (03) sous-préfectures. On a la sous-préfecture de Béoumi au Centre, la sous-préfecture d'Ando-Kékérénou au Sud et la sous-préfecture de Kondrobo au Nord-Ouest. La carte ci-dessous présente la situation géographique du pays Kôdè dans l'ensemble ivoirien.

⁴ La tribu Wlofouè, Bandamassi, Ouaouanouan, Ahougnanssou, Fari, Zèdè, Akamian-Oussou et Diéviéssou.

Carte n°1 : la situation géographique du pays Kôdè



2.2. Le port du voile : origine et avènement en pays Kôdè

Le port du voile est une tradition ancienne qui remonte depuis l'Antiquité. Hana Krichen est sans équivoque, il souligne en ces termes : « L'origine du port du voile remonte à de nombreuses sociétés de l'Antiquité, antérieurement aux Arabes et à l'Islam » (Hana, 2016). Bien avant l'ère Mahomet, les nobles de l'aristocratie romaine exigèrent le port du voile à leurs épouses. À cette époque, le port du voile révélait plus un signe de richesse qu'un symbole religieux. La gent féminine de la noblesse romaine avait le privilège de se voiler. Ainsi, la femme voilée se démarquait par sa notoriété. Cette pratique n'avait aucune affinité religieuse.

L'Islam est né dans la péninsule arabique au VII^{ème} siècle après Jésus-Christ, cette religion évoluait avec ses prescriptions à travers les contrées qu'elle envahissait. « Après l'avènement de la religion islamique, l'usage du voile devient, la même intention, une exigence pour les femmes du prophète » (Hana, 2016). Le voilement tirait ses origines de la rencontre du Prophète Mahomet et de l'ange. Pendant cette scène spirituelle, « le Prophète étant désespéré, peinait à identifier l'ange et le diable. Il proposa à sa compagne Khadija, la première de se dévoiler afin de démasquer le visiteur » (Sangaré, entretien du 27/09/2023 à Béoumi). Alors, au fil du temps, le port du voile devient une prescription connue du monde musulman. Dans cette religion de masse, le respect strict des préceptes s'imposait comme une obligation à accomplir. Le port du voile n'était pas une prescription anodine. Cette prescription émane du livre sacré : le Saint Coran. Cette recommandation à laquelle les croyantes se soumettaient est mentionnée dans le Sourate *Al-Alzab* (les coulissés) XXXIII, Verset 59 : « Ô Prophète ! Dis à tes épouses, tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues éviterons d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux » (Coran, Sourate 33, Verset 59). À travers cette Sourate, il y a une recommandation dont les croyantes doivent incessamment se soumettre afin d'être reconnue par Allah et être à l'abri du regard des hommes.

De ce fait, l'Islam recommande aux croyants de baisser leur regard, de garder leur chasteté et surtout de ne pas montrer la moindre de leur corps à leur entourage. « Le voile, c'est le commandement de Dieu de se couvrir le corps y compris les cheveux (à l'exception du

visage et des mains), afin de se protéger contre les regards et concupiscence de l'homme » (Hana, 2016). Ce commandement d'Allah n'est pas vain, il incarne la soumission. De plus, ce commandement requiert la conduite de l'adepte et surtout la prudence vis-à-vis de ses prochains. La religion musulmane dont les préceptes s'incorporaient inéluctablement à la tradition des peuples, présentait le port du voile comme une prescription essentielle pour les musulmanes.

Rappelons que la Côte d'Ivoire est un État laïc, offrant un cadre propice à l'avènement et à l'expansion de toutes les religions du monde. De la sorte, la religion musulmane dans sa progression, elle n'a épargné aucune contrées. En Côte d'Ivoire, le port du voile était connu des adeptes de l'Islam vers les années 1964. Toutefois, c'est sous l'initiative des diplômés arabophones⁵ qu'un vaste mouvement de réforme islamique s'amorçait pour la redynamisation de la pratique de l'islam. En terre ivoirienne, l'avènement du Wahhabisme⁶ s'est effectué sous la houlette d'El Hadj Mamadou Kamagaté, précisément à Bouaké dès les années 1946. Ce mouvement réformiste islamique n'a laissé en marge la revendication du port de voile de la part des Wahhabites. Ce vaste mouvement de réformes religieuses était la résultante des différentes formations reçues par les diplômés arabophones dans les Universités du monde arabe vers 1940. De ce fait, leur retour modifiait la configuration du champ islamique ivoirien. « La période a été marquée par le conflit des « bras croisés » » (Binaté, 2016). Les réformistes reprochaient aux traditionnalistes, l'incorporation des pratiques de l'islam à la tradition, car la tradition s'imbriquait aux pratiques islamiques.

Sous l'impulsion d'El Hadj Akpayoro Yao Koum, le Wahhabisme atteint le pays Kôdè dès 1948. « À cette époque, les wahhabiyya (réformistes) ont eu un nombre consistant de

⁵ Parmi ces premiers arabophones nous pouvons citer El Hadj Tiékoro Kamagaté, Kabiné Diané, Fofana Aïmar Bouakary, etc.

⁶ Le Wahhabisme est né dans la péninsule arabique au XVIII^{ème} siècle. La chute de l'empire ottoman a engendré toute sorte d'anarchie. Pour établir l'ordre et combattre ces errements hostiles à l'islam, Mohamed Ibn Abdel Wahhab (1703-1792), théologien du Nadjd. Il lançait une campagne religieuse dont le but était d'éliminer « les impuretés » de l'islam.

La notion wahhabite ne convient pas réellement. C'est un terme émanant de l'administration coloniale. Elle considère ce courant islamique comme le mobile d'inspiration des réformistes ouest-africains. Ainsi, les autorités françaises l'employèrent à la place du hambalisme, se référant au nom du théologien arabe Abdoul Wahhab. En outre, les Sunnites sont appelés wahhabites. Alors dans notre analyse, nous utilisons le terme « traditionnaliste » pour désigner les adeptes de la religion musulmane traditionnelle et le terme « wahhabite » pour les réformistes arabophones.

convertis et même des musulmans (traditionnalistes) qui ont adopté totalement l'idéologie wahhabite et ses pratiques » (Touré, entretien du 30 novembre 2020). À Béoumi, à la tête de ce mouvement, l'on retrouvait des grandes familles musulmanes telles que les Akpoyoro, Ahoutou, Cobélé, Coroua, Koffi et Kouassi qui se présentaient comme des wahhabites en 1948 chez les Kôdè. C'est dans cette atmosphère religieuse que certains Kôdè musulmans comme Konan Kouadio Ibrahim, Kouamé N'zassa et Ahoutou Ahoué Dramane de Konssou ont adopté définitivement cette idéologie religieuse. « De même, dans ces familles wahhabites, les époux proposaient à leurs épouses le port du voile, plus spécifique le Hijab vers 1965 » (Touré, entretien du 30 novembre 2020). Donc, l'intrusion du Wahhabisme à Béoumi a entraîné le port de voile chez les femmes Kôdè musulmanes vers 1965. La première femme kôdè musulmane en Hijab était N'guessan Djaha, originaire d'Assègou⁷. Dans l'application de cette prescription islamique, les femmes Malinké n'étaient pas indifférentes. Toutefois, l'application de cette prescription a été plus visible avec les femmes kôdè converties à l'Islam par le biais des relations matrimoniales. « Généralement en islam, ceux qui se convertissent, l'influence de l'islam est plus grande sur eux que ceux qui sont nés dans des familles musulmanes d'origine » (Sangaré, entretien du 27 septembre 2023). Par-là, cette tradition musulmane changeait progressivement le statut de la femme kôdè musulmane dans cette société anciennement animiste⁸. Au sein de la société kôdè, la femme musulmane se donnait une nouvelle orientation religieuse assez précieuse à travers sa perception du port de voile.

3. La perception du voile et ses caractéristiques chez les femmes kôdè musulmanes

Dans la perception musulmane, le voile est « synonyme » de piété et de soumission. La femme kôdè musulmane a une perception coranique du voile. Pour elle, le voile n'était pas une prescription coranique anodine. En effet, le port du voile est et demeure une prescription fondamentale dans le Coran (voir la Sourate 33, Verset 59). Ainsi, la femme kôdè musulmane déjà convertie à l'Islam se réfère toujours à cette prescription coranique. Le

⁷ Un village situé à 5kilomètres de Béoumi.

⁸ Majoritairement, ces femmes qui ont été converties en islam étaient membre de la religion traditionnelle. Elles pratiquaient les croyances religieuses à travers les sociétés secrètes initiatiques comme l'Adjanou et le Klin. L'Adjanou est une société secrète initiatique d'origine Akan et le Klin est une société secrète initiatique d'origine Wan.

respect de cette recommandation musulmane n'a jamais été une entrave pour la femme kôdè musulmane. Au contraire, la femme kôdè musulmane a une perception religieuse assez précise du voile. De ce fait, « si la femme kôdè a opté pour la religion musulmane, alors l'application de ses prescriptions s'impose. Elle doit impérativement les appliquer. Et cette application émane d'une pensée positive de sa part » (Yoboué, entretien du 29 novembre 2020). Cette pensée positive stipule que la femme kôdè musulmane a adopté psychologiquement le port du voile sans ambiguïté. Alors, elle s'engageait à respecter cette recommandation au sein de sa société. Dans cette logique, le voile était perçu comme une pratique réfléchie et légitime dans la pratique de l'Islam en pays Kôdè

Parlant de la typologie du voile, les femmes Kôdè musulmanes ont opté pour le Hijab. Dans la grande famille du voile, l'on énumère cinq (05) types tels que : le Hijab, le Niqab, le Tchador, le Sitar et le Burqa⁹. Le Hijab, ce « foulard » le plus prisé couvrant les cheveux, les oreilles et le cou, était porté par de nombreuses musulmanes kôdè. « En pays kôdè, les femmes musulmanes le désignent en ce terme : Lagla en langue locale malinké » (Yoboué, entretien du 29 novembre 2020). Le *Lagla* est le Hijab que portent les femmes kôdè musulmanes. Dans la pratique, leur détermination surpassait celle des femmes malinké musulmanes. « Nous les femmes kôdè qui avons été initiées à l'Islam, notre engagement est plus grande que celle des femmes malinké musulmanes dans l'application des prescriptions islamiques » (Yoboué, entretien du 29 novembre 2020). De cet engouement, elles ont su s'imposer dans la sphère musulmane en pays Kôdè. Leur visibilité était traduite par le port du Hijab à travers ses caractéristiques.

Partant de ses particularités, le Hijab se présentait à travers sa longueur et sa couleur. Il y a des Hijab dont la longueur fait 1, 50 mètres ou 2 mètres. Chez les femmes kôdè musulmanes, la longueur du Hijab la plus prisée est celle qui fait 1, 50 mètres, car elles se couvraient toujours de leurs pagnes traditionnels. « Aussi, le modèle du Hijab correspond à celui du monde arabe classique. Quant aux prix, certains Hijab coûtaient 25.000 Fcfa, 30.000 Fcfa,

⁹ Le Niqab, cette « robe noire », est un voile intégral couvrant le visage aux pieds à l'exception des yeux. Le Tchador est un vêtement traditionnel iranien porté par la gent féminine. De nos jours, ce style vestimentaire est adopté par les femmes musulmanes. Le Sitar est un complément du Niqab, couvrant les yeux assez fin afin que la porteuse puisse voir. Parlant de la Buraq, c'est un voile intégral d'origine afghane porté par les femmes en Afghanistan, au Pakistan et en Inde.

par contre, d'autres de longueur réduite coûtaient 2.000 Fcfa, 3.000 Fcfa, 8.000 Fcfa et 10.000 Fcfa » (Yoboué, entretien du 29 novembre 2020). Le port du voile rimait avec le choix des couleurs de leurs pagnes. Chez les femmes kôdè musulmanes la couleur du Hijab se mariait à la couleur du pagne ou du boubou qu'elles portaient. « Depuis des années le port du Hijab s'inscrit dans le vécu quotidien de la femme kôdè. Sous différentes couleurs, chacune vaquait à ses occupations avec son voile de préférence ». (Badjè, entretien du 08 décembre 2020) Cette concordance de couleur désignait un style vestimentaire acceptable. Le style vestimentaire adopté par les femmes kôdè musulmanes offrait plus de visibilité à l'Islam dans cette société anciennement animiste. En clair, la beauté de la femme kôdè musulmane était un déclencheur pour cette progression islamique. Aussi, cette progression donnait plus de la visibilité à la religion musulmane et stimulait l'émergence d'une identité religieuse de la femme kôdè musulmane. La photographie ci-dessous montre la femme kôdè musulmane voilée à la page 14.

Photo n°1 : La femme kôdè musulmane voilée.



Source : Cliché AKOUMIA Kouadio Laurent, 29/11/2020 à Diéviéssou.

4. Le port du voile entre identité religieuse et sociale chez les femmes kôdè musulmanes

L'appartenance à une religion confère une identité remarquable. Cette étiquette se présentait comme un identifiant pour la gent féminine. Dans le cas de la femme kôdè musulmane, le port du Hijab confère une identité religieuse et sociale au sein de la société kôdè. Cette marque ou estampille témoignait la religiosité de la femme kôdè musulmane.

4.1. Le port du Hijab, une identité religieuse pour les femmes Kôdè

Introduit véritablement vers 1965 par les réformistes wahhabites, le port du Hijab fut adopté par la majorité des femmes kôdè musulmanes. Les femmes Kôdè musulmanes n'ont pas de choix concernant le port du Hijab, car les époux wahhabites étaient fermes sur l'application de cette pratique. Alors, le port du Hijab permettait d'identifier la musulmane au sein de la communauté musulmane. « De même pour quelqu'un qui n'est pas musulman, sait déjà que la femme voilée est une musulmane » (Sangaré, entretien du 27 septembre 2023). Dans cette pratique, les pratiquantes témoignaient leur obéissance à Allah : c'est une visibilité d'islamité. « Ce n'est pas une visibilité de la révolte ou de la contestation puisque le voile est l'expression de la soumission » (Malika, 2006). Le port du Hijab renforçait chez la femme kôdè musulmane sa croyance en Allah et la reconnaissance du Prophète Mahomet comme son messager. Cette tradition arabe vient se greffer au style vestimentaire traditionnel de la femme Baoulé musulmane. Ce style vestimentaire permettait à la croyante de fortifier sa foi dans la pratique de l'islam.

En pays Kôdè, si cette pratique était sans différends dans la société, il faut rappeler que ce style fait l'unanimité chez les hommes musulmans et même chez les païens. « Ce style vestimentaire nous l'avons adopté, mais aussi il a été imposé par nos époux. Cette obligation est approuvée par les non-musulmans » (Koffi, entretien du 09 décembre 2020). De la part des hommes musulmans, le port du Hijab s'imposait comme une expression de la domination masculine au nom de l'Islam. Toutefois, cette domination masculine était très bénéfique pour ses pratiquantes, car elle émane d'Allah et de l'autorité familiale. « Dans la mesure où le port du Hijab est parfois présenté comme une obligation religieuse impérieuse et a constitué, de fait, une « étape » importante dans la socialisation religieuse des musulmanes pratiquantes » (Beauge, 2015). Le

port régulier du Hijab par les femmes kôdè musulmanes conférait un modèle religieux pour les familles malinké musulmanes.

Cette tendance se généralisait dans la société kôdè. La fidélité de la femme kôdè musulmane dans l'application de cette prescription était en honneur de l'Islam et de sa famille. Encrées dans leur style vestimentaire, les femmes Kôdè musulmanes ont toujours porté le Hijab sur le pagne. « Si le port de la tenue islamique est adopté par quelques familles influentes, il aura tendance à se généraliser » (Baru, 1995). Ce fut le cas des femmes kôdè, parce que dans certaines familles influentes, le respect et l'application stricte de cette pratique s'imposaient à toutes les femmes musulmanes, sans exception. Ainsi, au nom de leur obéissance à Allah, ces femmes kôdè ne violaient pas à cette pratique, car elle est une obligation religieuse.

D'une part, le port du Hijab est considéré comme une obligation religieuse au sein des réseaux de participants auxquels ces femmes participent. Il fonctionne comme un « honneur » ou un « capital symbolique » qui permet de reconnaître la musulmane « pratiquante » et « sérieuse » (Beauge, 2015).

Cet honneur est familial et surtout partagé. De plus la sincérité des pratiquantes se dégageait à travers cette pratique. La femme kôdè musulmane prisait le Hijab, parce qu'elles le positionnaient au-dessus du pagne traditionnel. Ce positionnement du Hijab sur le pagne traditionnel révèle la priorité que les femmes kôdè musulmanes accordaient à ce vêtement islamique par rapport à leurs pagnes. Ce vêtement islamique permettait à la femme kôdè de s'afficher dans sa sphère religieuse. La photographie ci-dessous présente la primauté du Hijab sur le pagne traditionnel de la femme kôdè musulmane à la page 16.

Photo n°2 : La primauté du Hijab sur le pagne traditionnel de la femme kôdè musulmane



Source : Cliché AKOUMIA Kouadio Laurent, 29/11/2020 à Béoumi.

Marque de l'islam, le Hijab permettait l'identification religieuse de la femme kôdè musulmane dans la société. Cette identification islamique part d'une volonté manifeste des femmes kôdè musulmanes. Pour elles, le fait qu'elles ont accepté de pratiquer la religion musulmane, les contraintes et les bienfaits de cette religion concouraient à leur existence terrestre et céleste. Pour le port du voile, cette pratique religieuse devient un engagement. La croyante à l'obligation d'appliquer cette prescription islamique. Ainsi, « le port du Hijab montre que nous les femmes kôdè musulmane, nous sommes les adeptes de l'islam. Donc, le voile est notre identité religieuse » (Yoboué, entretien du 29 novembre 2020). « « La vraie musulmane » doit désobéir à ses désirs, ne doit pas céder aux tentations afin de pouvoir les satisfaire dans la vie éternelle » (Khaouala, 2014).

Le Hijab est et demeure un symbole de culte pour les femmes musulmanes. Généralement, les femmes musulmanes portaient juste le Hijab pour la prière. Mais, les femmes kôdè musulmanes dans l'application correcte de cette prescription, portaient le Hijab quotidiennement. Par ailleurs, le Hijab se présentait comme un signe de piété incontestable pour la gent féminine kôdè musulmane. Succinctement, « dans la société Kôdè, les païens et animistes attribuèrent à la

femme voilée des attributs socioreligieux relevant de la pureté ou des vertus saints » (Yoboué, entretien du 29 novembre 2020). Les femmes kôdè musulmanes portaient le voile pour leur identité religieuse, mais aussi elles avaient besoin des faveurs et de la bénédiction d'Allah. « Grâce à un mode de vie entièrement régi par la religion, partant du principe selon lequel l'islam est le système normatif devant régler la vie sociale, elles parviennent à diriger leur vie et à gagner les faveurs d'Allah » (Salem & Gauthier, 2011).

Porté de façon régulière par les femmes kôdè musulmanes, le voile était une couverture idéale. La présence des femmes kôdè voilées donnait un rayonnement plus réel de la religion musulmane. Par-là, le Hijab contribuait à la définition de l'armature de la femme kôdè musulmane dans la société. L'habillement de la femme musulmane malinké ou kôdè reflétait une identité musulmane dans l'ensemble des spécificités culturelles. Habituees au port du pagne, les femmes kôdè musulmanes laissaient une représentation islamique significative. « Cette pratique islamique significative donnait un poids réel à l'existence de l'Islam chez les Kôdè » (Koffi, entretien du 09 décembre 2020). Une telle pratique donnait également une identité sociale partagée.

4.2. Le port du Hijab, une identité sociale partagée dans la société kôdè

Le port du Hijab par les femmes musulmanes en générale et en particulier par les femmes kôdè musulmanes révélait une identité sociale. Cette identité sociale était partagée, car elle faisait l'unanimité au sein des différentes couches sociales. En effet, le corps étant un ensemble dont chaque mouvement est codifié, celui de la femme suscitait l'admiration des hommes. Le regard des hommes sur la femme musulmane non-voilée revêt le déshonneur familial. Face au désir sexuel incontrôlé des hommes, la femme musulmane kôdè subissait le harcèlement indirect. « Les femmes sont considérées comme des êtres faibles et fragiles qu'il faut protéger de la menace extérieure » (Lavoix, 2010). Les hommes ayant contemplé le corps sublime de la femme musulmane non-voilée, manifestaient leur désir sexuel. La femme est une source irrésistible de séduction. Face à cette corpulence féminine, les hommes impuissants ne pouvaient pas résister à la tentation. Alors, « le port du Hijab par les femmes kôdè musulmanes se présentait comme une couverture sociale importante face à cette situation ». (Koffi, entretien du 09 décembre 2020). Le port du Hijab fut un choix social primordial dans la société kôdè. Cette nouvelle donne offrait une visibilité à la femme kôdè, vu qu'elle se distinguait par sa tenue vestimentaire musulmane dans la société.

Dans chaque société, l'individu se prépare à adopter un comportement social de son choix ou imposé. Chaque composante sociale a un langage corporel codifié avec des signaux significatifs. Évidemment, par le style vestimentaire, chacun assurait plus ou moins l'intégrité morale, sociale et religieuse dans sa société. L'intégrité sociale était la mieux préservée, car si elle était vulnérable, l'individu se fragilisait sous plusieurs aspects au sein de son environnement. « La vulnérabilité sociale est une forme de vulnérabilité qui représente une fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société » (Kouakou, 2023). Cette situation sociale était déplorable pour la femme kôdè musulmane. D'emblée, le port du voile fait obstruction au jeu et aux enjeux de la séduction entre les femmes et les hommes en pays Kôdè. Si le Hijab masquait le cou paré aux colliers d'or chez la femme kôdè musulmane, ce changement islamique a été très important dans la société kôdè. Entre rupture ou continuité, cette pratique de la femme Kôdè musulmane fut un marqueur corporel qui se pérennisait pour les nouvelles générations. Si bien que le Coran¹⁰ stipule l'abandon du Hijab dès la ménopause, les femmes kôdè musulmanes portaient le Hijab à vie.

Au-delà, de cette identité sociale, le port de voile chez les femmes kôdè révèle de la pudeur. Cet aspect permettait de véhiculer un message au sein de la communauté musulmane. La gent féminine sous le voile, proposait la pudeur au compte d'une société revêtue à la solde de l'Islam en pays Kôdè. « Le voile est un signe de différenciation religieuse et sociale singulièrement partagée en pays Kôdè » (Koffi, entretien du 09 décembre 2020). L'exposition du corps féminin aux yeux des hommes stipulait le déshonneur familial. Tel est le cas, la pudeur s'effaçait et se dénaturait de la volonté manifeste de la croyante. L'honneur se présentait ici comme un patrimoine collectif du groupe de parenté ayant comme dépositaires les femmes. Les hommes n'étaient que des gardiens, des défenseurs contre toutes entraves. « Toutes atteintes à la vertu d'une femme est perçue comme une atteinte à l'honneur et surtout à la dignité familiale » (Koffi, entretien du 09 décembre 2020).

Dans nos sociétés africaines, le regard des hommes portait sur la tenue vestimentaire de la femme. Le Hijab dans sa fonction sociale était un élément protecteur de la femme face à l'influence des autres. Pour la femme, à travers sa conception musulmane, « seul ! Son homme

¹⁰ Le Coran, Sourate 24 verset 60.

seul a le droit de voir son corps et ses atouts morphologiques ainsi que sa chevelure » (Sangaré, entretien du 27 septembre 2023). Si la femme kôdè musulmane ne s'en déclinait pas du regard des hommes, également sa progéniture serait à la perte sociale. Cet héritage social qu'elle protégeait depuis des années serait en décadence vis-à-vis de sa volonté religieuse et surtout sociale. De même, les pesanteurs externes jalonnaient la conservation de cette pratique musulmane. Dans cette logique, la femme musulmane qui ne portait pas le voile ternie l'image de sa famille, étant donné qu'elle est qualifiée d'adepte de « peu de foi » et pratiquante d'une religion musulmane de façade. En l'occurrence, ces coreligionnaires doutaient aussitôt de sa foi. « Cette soi-disant croyante n'est pas encrée dans la pratique de l'Islam » (Sangaré, entretien du 27 septembre 2023). Alors, dans la sphère musulmane, l'entourage portait un jugement controversé pour la femme musulmane non-voilée. Au demeurant, le respect, la considération ou la marque d'attention que l'on accordait à la femme musulmane voilée était différente à celle non-voilée.

C'est une évidence, le non-respect des prescriptions islamiques confère l'étiquette de l'insoumise, tout en affichant l'indiscipline sociale de la femme kôdè musulmane. Pour cela, les femmes kôdè musulmanes accentuaient davantage sur les précautions sociales du voile. « Si une femme porte le hijab tout le monde saura que c'est une femme respectable et honorable » (Salem & Gauthier, 2011). Cela démontrait aussi la bonne éducation qu'elle a reçue de ses parents. Cette éducation se présente également comme une marque indélébile pour ses filles. Toutefois, l'indignation serait plus grande si ses filles n'appliquaient pas les préceptes de l'Islam que leurs mères. Cet état des faits donnait une identité sociale authentique à la femme kôdè musulmane. Ce style vestimentaire s'infiltrait dans cette société laïque. Cependant, « cette incursion dans l'univers du vêtement féminin aura montré que, loin d'être une donnée culturelle intangible, le critère d'islamité est un enjeu de lutte autour duquel et à partir duquel s'organise le jeu de la distinction sociale » (Haenni & Füger, 1996). Cette pratique musulmane corroborait le statut de la femme kôdè musulmane dans son milieu de vie. En outre, son entourage manifestait un regard singulier sur cette pratique. Cette observation traduisait aussi une logique bienveillante pour le rayonnement de l'islam chez les Kôdè.

5. L'influence du port de voile et la réaction des Kôdè

Le port de voile par la femme kôdè musulmane a une influence significative sur la société kôdè. Ainsi, chacun¹¹ projetait un regard parfois bienveillant ou hostile sur les pratiques des autres adeptes. Cette religion étrangère qui jalonnait cette société anciennement animiste, témoigne également son influence à travers ses adeptes.

5.1. La femme kôdè musulmane voilée : un modèle du rayonnement islamique

Le port du Hijab en pays Kôdè était l'un des résultats immédiats des conséquences de l'islam. En faisant le choix de pratiquer l'islam, la femme kôdè a su emprunter son chemin « vestimentaire » à la croisée d'Allah. Cette situation confère l'effort et la détermination de la femme kôdè musulmane dans l'application des prescriptions de l'islam. La femme kôdè présentait à la communauté musulmane une pensée pieuse envers Allah et son messager le Prophète Mahomet. Autant, cette détermination n'a pas été vaine, car elle a eu une influence significative sur son entourage. Cette influence islamique touchait toutes les composantes. À savoir, les Djimini, les Tagbana, les Sénoufo, les Kôdè, les Nigériens et les Nigérians. Cette société hétérogène a subit effectivement l'influence de cette pratique musulmane. Cet aspect traduisait le prestige de l'Islam dans cette zone.

Dans cette société, le port du Hijab par la femme kôdè musulmane était un style vestimentaire ou un timbre de l'Islam. De plus, le port du Hijab fut une tendance légitime au sein de la société kôdè. La présence du Hijab chez la femme kôdè musulmane émane aussi de la volonté manifeste de leurs voisins. Ce port du voile absorbait et modifiait considérablement le style vestimentaire de la gent féminine kôdè musulmane. Pour les femmes Malinké qui étaient réticentes face à cette pratique, elles doivent savoir que « les femmes musulmanes doivent s'habiller, sans tenir compte si le port du voile a été choisi ou bien imposé » (Lena de Botton & Pulido-Rodríguez, 2013). Le port du voile dans la sphère publique donnait de la visibilité à la femme kôdè musulmane et sa religion à laquelle elle s'identifiait. Ce style vestimentaire a connu un vif succès, car plus ou moins chaque individu l'appréciait à sa manière. Certaines croyantes kôdè préconisaient le Hijab multicolore. Cette option donnait de la clarté au style vestimentaire, étant donné que leur choix

¹¹ Au plan religieux, le pays Kôdè regroupait trois (03) groupes d'adeptes. Il s'agissait des musulmans, des animistes et des chrétiens

du Hijab respectait la concordance des couleurs. Cela valorisait la femme kôdè musulmane au sein d'une société composite. La photographie ci-dessous présente les femmes kôdè musulmanes à travers leurs Hijab multicolores à la page 21.

Photo n°3 : Les femmes kôdè musulmane voilées dans la tribu de Bandamassi



Source : AKOUMIA Kouadio Laurent, le 13/12/2020 à Kondrobo.

Le port du Hijab était visible dans certaine tribu Kôdè. Cela favorisait inéluctablement le rayonnement de l'Islam. En effet, ces femmes kôdè musulmanes sont originaires des différents villages au sein des tribus. Par l'entremise de la femme kôdè musulmane voilée, la religion musulmane s'est hissée au sein de la société d'une manière significative. « Les adeptes de l'islam et même les païens cautionnaient le port du Hijab dans les tribus Wlôfouè, Bandamassi et Ahoungnassou » (Kouadio, entretien du 12 janvier 2020).

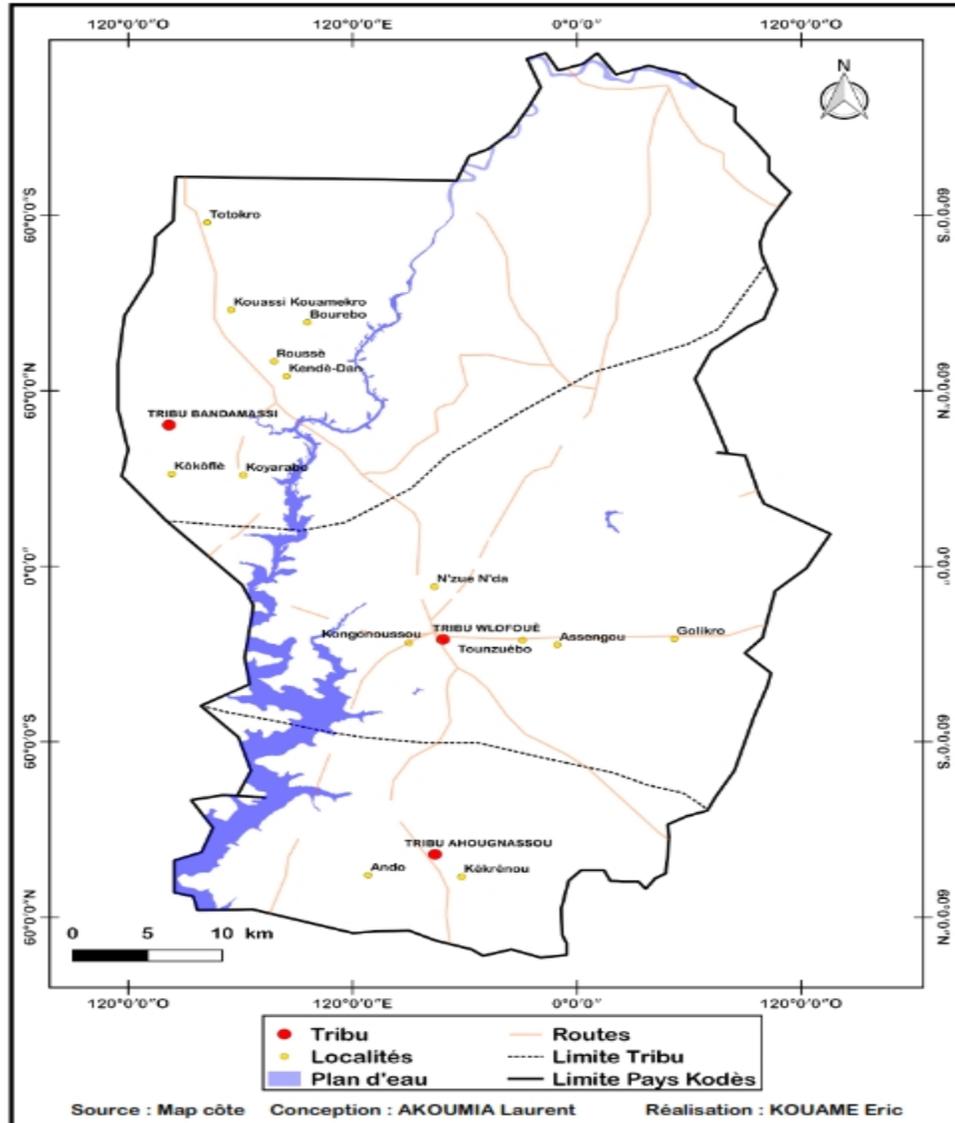
« La création du Cercle Islamique de Béoumi le 10 mars 1993¹² fut un tournant décisif en pays Kôdè » (Touré, entretien du 01 décembre 2020). Le CIB dans sa mission de réislamisation du pays Kôdè, les femmes kôdè musulmanes et d'autres femmes malinké ont participé à cette

¹² Depuis l'intrusion de l'islam en pays Kôdè à travers la migration Malinké depuis 1890, c'est la première fois une association musulmane voir le jour. La création de ce Cercle Islam de Béoumi est l'œuvre d'un groupe d'élite musulman. Parmi ces élites musulmans, il y avait El Hadj Diarassouba, Docteur Cissé, El Hadj Touré Yaya, l'instituteur Touré Mamadou et le Proviseur Guiré Souleymane. Cette organisation islamique a été une institution instructive pour les musulmans et musulmanes en pays Kôdè. L'objectif de cette association était de montrer aux adeptes de l'islam qu'ils connaissent l'islam avant de le pratiquer.

mission religieuse. Par cette campagne de réislamisation à Ando¹³, les femmes kôdè et malinké musulmanes étaient voilées parmi les participant(e)s. Alors, cette mission du CIB vient légitimer de façon officielle le port du Hijab dans l'espace public kôdè. Au-delà de cette mission d'expansion islamique, l'action des membres du CIB a brillamment rehaussé l'image de la femme kôdè musulmane à travers le port du Hijab dans la tribu Ahougnassou. « Force est de constater que le voile, plutôt que de dissimuler, rend visible la femme qui le porte, et la désigne en tant que musulmane » (Bühler, 2021). De cette affirmation de Bühler Audrey, l'on détermine effectivement l'identité religieuse et sociale de la croyante à travers son voile. « Le hijab s'est imposé globalement comme le symbole de l'islam » (Bühler, 2021). Nous ne sommes pas d'avis avec l'auteure, car le Hijab n'est pas le symbole de l'islam. Toutefois, il est comme un identifiant pour l'adepte de l'islam. Certes, le port du Hijab donnait de la visibilité et de la vitalité religieuse à la pratiquante, cependant il n'est pas un symbole ou du moins un objet : c'est un marqueur de l'islam. L'on admet que le Hijab cautionne et solidifie la foi de la croyante kôdè. En clair, la femme kôdè fait de cette pratique un réceptacle de l'islamité et favorisait le rayonnement de la religion musulmane dans les tribus Kôdè. La carte ci-dessous montre la présence des femmes kôdè voilée dans certains villages selon les différentes tribus.

¹³ Un village kôdè situé à 25 kilomètres de Béoumi.

Carte n°2 : La présence des femmes Kôdè voilées dans les villages selon les différentes tribus



5.2. La réaction des Kôdè face au port du Hijab

La réaction de l'entourage était traduite par leurs regards sur la femme kôdè musulmane voilée. Selon Khouala Matri, « Le regard porté sur la femme voilée, en tant que femme soumise aux normes religieuses et respectant l'ordre social concernant la différence entre les sexes, se trouve contredit par l'évolution des mœurs et des sociétés, il ne va plus de soi ». (Khaouala, 2014). Dans

cette contrée Baoulé, le port du voile suscitait vivement la réaction des païens et des adeptes des autres confessions religieuses¹⁴. En effet, dans toute société, chaque individu a une conception religieuse. Le processus d'islamisation du pays Kôdè a débuté véritablement dans les années 1920¹⁵ à travers la mouvance coloniale. Cette islamisation était continuelle. Les relations matrimoniales et les autres méthodes¹⁶ étaient au profit d'une expansion islamique évolutive. Par-là, le port du Hijab se présentait comme l'une des pratiques islamiques indéniables pour les femmes kôdè musulmanes. Par ailleurs, cette pratique apportait une réponse idoine à la dépravation des mœurs dans cette zone. L'avènement du Hijab en pays Kôdè ne suscitait aucune réaction hostile de la part des païens et même des membres des autres confessions. L'islam fut la seule religion qui résistait et apportait un tel changement notoire. « Dans cette société, les non-musulmans avaient une attitude pacifiste envers leurs frères et sœurs Kôdè qui se sont convertis et appliquaient les prescriptions de l'islam ». (Kouadio, entretien du 12 janvier 2020). L'atmosphère religieuse ne suscitait pas de remous religieux. C'est-à-dire qu'il n'y avait de soulèvement contre les musulman(e)s et leurs pratiques. Les animistes étaient consentants face cette pratique musulmane. Les Kôdè n'ont pas manifesté leurs dédains face à cette pratique musulmane. Cet état des faits, présentait la cohésion sociale entre les composantes religieuses du pays Kôdè.

La sympathie et la convivialité ont été le socle de cette cohabitation entre les musulmans, les adeptes du christianisme¹⁷ et les animistes. Au-delà de la religion, le Kôdè a toujours considéré les pratiques religieuses comme un attribut divin. Donc, il n'était pas aisé d'être hostile aux autres dans leurs pratiques religieuses. « Au nom de la liberté, on devrait tolérer le voile. Il s'agit de la liberté des hommes qui décident pour les femmes » (Malika, 2006). Surtout, le port du Hijab qui était une pratique vestimentaire dont la femme dissimulait son corps. De plus, cette pratique vient protéger la femme musulmane du regard et surtout du désir charnel de l'homme. « Au-delà des différentes perceptions religieuses, les populations kôdè ont présenté une attitude hospitalière face à la pratique de l'islam et l'application de ses prescriptions » (Kouadio,

¹⁴ Il s'agissait des adeptes du christianisme (protestants et des catholiques).

¹⁵ La première mosquée a été construite à Béoumi entre 1920 et 1924. Le matériel de construction était du banco et de la paille.

¹⁶ Ces autres méthodes concernent les liens de parenté, la solidarité, l'amitié, l'apport des marabouts prosélytes.

¹⁷ L'intrusion des missionnaires catholiques et protestants en pays Kôdè date des années 40. Le catholicisme et le protestantisme se sont immiscés véritablement dans le champ d'action de l'islam dès 1943 chez les Kôdè. Ainsi, on assistait à une collaboration religieuse parfaite entre les adeptes de l'islam, du catholicisme et du protestantisme chez les Kôdè.

entretien du 12 janvier 2020). Le port du Hijab par la femme kôdè musulmane fait l'unanimité au sein d'une société anciennement animiste. En somme, l'entourage de la femme kôdè musulmane voilée la qualifiait de croyante exemplaire, car elle incarnait sa religion, sa dignité et surtout l'honneur de sa famille.

Conclusion

S'identifiant comme l'un des symboles de l'islam chez la gent féminine, le port du Hijab présentait plusieurs enjeux en pays Kôdè dès 1965. De l'intrusion de l'islam en 1890 jusqu'à 1993, le port du Hijab par la femme kôdè musulmane fut un trait distinctif au sein de la société kôdè. La femme kôdè musulmane, convertie en islam par le biais des relations matrimoniales avec les hommes Malinké, a adopté l'islam à travers ses prescriptions. En tant qu'une femme, l'une des prescriptions islamiques importantes était le port du voile. Par cette prescription divine, la femme kôdè percevait son obéissance afin de bénéficier des biens faits d'Allah. Parlant de la typologie des voiles, la femme kôdè musulmane a su choisir le Hijab. Indicateur de sa sainteté et symbole de sa foi, le port du Hijab par ces croyantes kôdè révèle une identité. Laquelle ? Il s'agit d'une identité religieuse et sociale remarquable. En outre, le port du Hijab dans cette société kôdè corroborait l'existence de l'islam et traduisait l'islamité de la femme kôdè. Une telle mutation religieuse significative au sein d'une société anciennement animiste suscitait de vives réactions. Toutefois, ce style vestimentaire musulman n'était pas en proie d'un rejet dans le pays Kôdè. Au contraire, le port du Hijab en pays Kôdè fut une marque d'islamité et d'honneur pour ses croyantes dans les différentes familles au sein des tribus kôdè. Alors, cette pratique islamique stimulait le rayonnement de l'islam chez les Kôdè. Cependant, si hier le port du Hijab faisait l'unanimité en pays Kôdè, à l'ère de la modernité quelle fut la réaction de la nouvelle génération face à cette pratique en pays Kôdè de 1993 à nos jours.

Cette étude n'est pas exhaustive, car la collecte des informations fut une phase fatidique et difficile en pays Kôdè. Malgré ces difficultés, cette étude a été réalisée. De ce fait, elle présente au monde scientifique l'identité de la femme kôdè musulmane à travers le port du Hijab. Cette étude suscite la bonne conduite de la femme musulmane face aux prescriptions de l'islam dans le monde. Tout adepte de l'islam à l'obligation et le devoir d'appliquer les recommandations. Une telle conduite des adeptes engendra impérativement le rayonnement effectif de leur religion. Le



port du voile génère des tensions socioreligieuses dans le monde occidental et musulman. Cependant, en Côte d'Ivoire, ce style vestimentaire s'inscrit dans une logique de laïcité. Cette pluralité religieuse concourt au rayonnement de la diversité religieuse et culturelle ivoirienne. Ce style vestimentaire islamique, au-delà de ses enjeux, fait-il l'unanimité en Côte d'Ivoire ?

BIBLIOGRAPHIE

❖ Sources orales

Touré Mamadou, entretien du 01 janvier 2020 à Béoumi

Kouadio Agoh Michel, entretien du 12 janvier 2020 à Kouassi-Kouamékro

Nanan Agoh Barthélemy, entretien du 19 janvier 2020 à Béoumi

Yoboué Amenan Emilienne dit Adja, entretien du 29 novembre 2020 à Diéviéssou

Touré Abdoulaye dit Abdalah, entretien du 30 novembre 2020 à Béoumi

Koffi Ahou Liliane dit Aïcha, entretien du 09 novembre 2020 à Kondrobo

Kouassi Amenan Élyse dit Sali, entretien du 09 décembre 2021 à Ando

Sangaré Idrissa, entretien du 27 septembre 2023 à Diéviéssou

❖ Sources écrites

Ouvrage

Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens, Royaume d'Arabie Saoudite, Complexe Roi Fahd, 1008p.

Article de revue

Akoumia, K. L. (2023), Croyances religieuses et sociétés secrètes en pays Kôdè 1740-1890, *Revue Hybrides*, 01, (01), 244-260. <https://revuehybrides.org/croyances-religieuses-et-societes-secretes-en-pays-kode-1740-1890/>

Barou, J. (1995), Sous le voile, *Migrants formations*, (102), 85-95. https://www.persee.fr/doc/AsPDF/diver_0335-0894_1995_num_102_1_7469.pdf

Beauge, J. (2015), Stigmatisation et rédemption : le port du voile comme « épreuve », *Politix*, 03, (111), 153-174. <https://www.cairn.info/revue-politix-2015-3-page-153.htm>;

Binaté, I. (2016), La réforme contemporaine des médersas en Côte d'ivoire, *Autrepart*, 04, (80), 123-144. <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2016-4-page-123.htm>

Claire, D. G. (2008), Le voile en procès, *Droit et Société*, 01, (68), 11-31. <https://shs.hal.science/halshs-00827017>

Françoise, L. (2008), La « loi sur le voile » : une entreprise politique, 01, (68), 53-74.

Haenni, P & Füger, H. (1996), Métamorphose du voile « islamique » et distinction sociales, *Égypte/Monde arabe*, (26), 1-16. <https://doi.org/10.4000/ema.1473>

Hana, K. (2016), Le voile traditionnel tunisien entre civilisation et déculturation, *Revue Annales du patrimoine*, (16), 63-73. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/39264>

José, M. C-M. (2004), Le voile islamique, une question de pudeur ? *Adolescence*, 03, (3), 533-541. https://bibliotheques.ghu-paris.fr/index.php?lvl=notice_display&id=9890

Kouakou, K. I. (2023), Approche criminologique de la mendicité des enfants et jeunes en situation de handicap mental à Abidjan (Côte d'Ivoire), *Revue Francophone*, 01, (01), 47-66. Doi: <https://doi.org/10.5281/zenodo.8374043>

Lavoix, V. (2010), Femmes, pouvoir et voile en Syrie, *Hérodote*, 01, (136), 100-120. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2010-1-page-100.htm>

Lena de Botton & Pulido-Rodríguez, M.À. (2013), Une nouvelle laïcité multiculturelle, *Journal of social science*, 02, (03), 236-256. <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4833054.pdf>

Malika, Z. (2006), Au nom de la liberté et de l'égalité, un débat difficile et miné. Voile et dépendance, *Confluences Méditerranée*, 04, (59), 33-41.

Salem, B. M. (2011) & Gauthier, F. (2011), Téléprédication et port du voile en Tunisie, *Social compass*, 58, (03), 323-330. <https://doi.org/10.1177/0037768611412136>

Thomas, C. (2008), Interdiction du port du voile à l'école : pratiques journalistique et légitimation d'une solution législative à la française, *Politique et Société*, 27, (02), 41-71.

DOI: <https://doi.org/10.7202/019456ar>

Mémoire

BAMBA, S. (2018), *Dynamique évolutive de l'islam dans la Cité Baoulé de Bouaké (1899-1976)*, Mémoire de Master 2 d'Histoire, Université Alassane Ouattara, 175p.

Bühler, A. (2021), *La marque à l'épreuve du politique : le cas de la polémique du hijab de Décathlon*, Mémoire de Master 2 en Sciences de l'information et de la Communication, École des hautes études en Sciences de l'information et de la communication-Université de Sorbonne, 100p. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03647223>

Thèse

Allomélé, K. B. A. (2017), *Les Kôdè : processus de formation et histoire d'un sous-groupe Baoulé au centre de la Côte d'Ivoire de 1730 à 1935*, Thèse de Doctorat unique d'histoire moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara, 499 p.

Coulibaly, D. (2019), *L'islam en pays Djimini du XVIII^{ème} à la seconde moitié du XX^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat unique d'Histoire, Université Alassane Ouattara, 367p.

Diffi, Y. A. (2023), *Le wahhabisme en Côte d'ivoire, de la période coloniale à la post colonie (1946-2015)*. Thèse de Doctorat unique d'Histoire, Université Alassane Ouattara, 526p.

Kouamé, N. B. (2015), *Les mutations socio-économiques dans l'espace-nord du Baoulé de 1850 à 1880*, Thèse de Doctorat unique d'Histoire Contemporaine, Université Alassane Ouattara, 449p.

Khaoula, M. (2014), *Port du voile: représentation et pratiques du corps chez les femmes tunisiennes*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université René Descartes-Paris V, Université de Tunis I, 427p. <https://theses.hal.science/tel-01196004/>